



TUMBLING : Compétitions Mondiales par Groupe d'Age et Championnat du Monde Junior PAMPLONA (ESP), du 13 au 16 novembre 2025

Deux épreuves de sélections :

Test 1 : le week-end du 17-18 mai, Epreuves qualificatives des Masters, Bois Colombes

Test 2 : le week-end du 14-15 juin Epreuves qualificatives des Championnats de France, Rennes

Obligation en 2025 :

Être sélectionné(e) aux championnats de France en filière Elite pour les 13-14 ans (AG2), 15-16 ans (Junior), et senior (AG3) en filière nationale pour les 12 ans (AG1) pour valider sa sélection CMGA.

Inscription :

Les clubs seront invités à inscrire les gymnastes souhaitant participer aux sélections CMGA et Championnat du Monde Junior avant le 30 avril sur le fichier à remplir envoyé par la fédération le 1^{er} avril.

Exigences minimales de sélections :

Pour les AG2, Junior et les AG3 (17-21 ans) : 2 séries libres (règlement FIG),

Pour les AG1, un exercice libre de 8 éléments (règlement FIG).

Mode de sélection :

4 gymnastes maximum par catégorie pourront être sélectionnés, une liste complémentaire sera établie avec les gymnastes ayant réalisés les minima.

Le meilleur test sera pris en compte.

- 1) Les gymnastes les mieux classés avec respect des minima lors des tests de sélection.

Exigences minimales de sélection :

AG1 : 12 ans

Filles : Total ≥ 19.50 pts avec une difficulté ≥ 2.50 pts sur un exercice.

La 8^{ème} touche doit avoir une valeur $\geq 1,3$ pts de diff.

Garçons : Total ≥ 20.20 pts avec une difficulté ≥ 3.20 pts sur un exercice.

La 8^{ème} touche doit avoir une valeur $\geq 2,00$ pts de diff.

AG2 : 13-14 ans

Filles : Total ≥ 40.60 pts avec une difficulté ≥ 6.60 pts (libre 1 + libre 2).

Chaque 8^{ème} touche doit avoir une valeur $\geq 2,00$ pts de diff.

Garçons : Total ≥ 41.30 pts avec une difficulté ≥ 7.30 pts (libre 1 + libre 2).

Chaque 8^{ème} touche doit avoir une valeur $\geq 2,00$ pts de diff.

Junior : 15-16 ans

Filles : Total ≥ 41.70 pts avec une difficulté ≥ 7.70 pts (libre 1 + libre 2).

Garçons : Total ≥ 43.60 pts avec une difficulté ≥ 9.60 pts (libre 1 + libre 2).

AG3 : 17-21 ans

Filles : Total ≥ 44.60 pts avec une difficulté ≥ 10.60 pts (libre 1 + libre 2).

Garçons : Total ≥ 45.00 pts avec une difficulté ≥ 11.00 pts (libre 1 + libre 2).

Pour départager les ex-æquo, sera pris en compte :

Le meilleur total de difficulté sera pris en compte sur le meilleur des deux tests.

La liste définitive des gymnastes autorisés à participer sera établie par le DHN à l'issue des tests de sélection en prenant appui sur les résultats obtenus.

Encadrement des CMGA :

Conformément aux directives de la FIG, l'encadrement fédéral pourra être complété selon le volume de gymnastes engagés dans la compétition à partir d'un classement par points des entraîneurs ayant qualifié des gymnastes aux CMGA. L'attribution des points sera calculée comme suit :

Valorisation par le classement du gymnaste :

Classement du gymnaste	Points attribués à l'entraîneur
1er	4
2ème	3
3ème	2
4ème	1

Valorisation du potentiel médaille :

Chaque gymnaste réalisant une performance supérieure de 5 points au moins par rapport aux minima apporte 2 points au total de l'entraîneur.

Valorisation par le nombre de gymnastes sélectionnés :

1	1
2	$1+2 = 3$
3	$1+2+3 = 6$
4	$1+2+3+4 = 10$
5	$1+2+3+4+5 = 15$

Le collectif d'encadrement constitué s'engage à prendre part aux actions de préparation et à participer activement à la conduite des collectifs retenus pour les CMGA.